

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNEGROUPEMENT LOGISTIQUE
SERVICE INFRASTRUCTURES
SERVICE ADMINISTRATION FINANCE COMMANDE PUBLIQUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 7 JANVIER 2019

P.V. N° 104
Dossier N° 8

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU la délibération du Bureau du Conseil d'administration du 11 juillet 2016 – PV n° 82 – dossier n° 1 relative à l'approbation du programme technique et économique pour la reconstruction à neuf du centre d'incendie et de secours de Vaires-Torcy,

VU le jury de concours réuni le 15 novembre 2018,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration relatif à l'attribution du marché de marché de maîtrise d'œuvre relatif à la construction du Centre d'incendie et de secours de Torcy (ex Vaires-sur-Marne),

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- ✓ D'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction à neuf du Centre d'incendie et de secours de Torcy à ATELIER NORD SUD :
 - estimation de l'opération : 3 200 000,00 € HT (valeur juin 2018) soit 3 840 000,00 € TTC ;
 - estimation de l'opération par l'architecte : 3 200 000,00 € HT soit 3 840 000,00 € TTC ;
 - forfait de rémunération provisoire avant négociation : 418 176,00 € HT soit 501 811,20 € TTC ;
 - forfait de rémunération provisoire après négociation : 384 000,00 € HT soit 460 800,00 € TTC.
- ✓ De donner délégation à Madame la Présidente du Conseil d'administration pour signer les pièces administratives du marché et les avenants s'y rapportant à l'exception de ceux ayant une incidence financière supérieure ou égale à 5 % par rapport au montant initial du marché.

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU-MILLOT